

# Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée

<b>COMPTE-RENDU DE REUNION</b>
<b>Comité de pilotage « Charte Forestière de Territoire »</b>
<b>Objet de la réunion</b> : Bilan annuel 2019 de l’animation et de la mise en œuvre de la CFT
<b>Date et lieu de la réunion</b> : Mardi 4 février 2020 à Castelnou (salle du tilleul)
<b>Rédaction du compte-rendu</b> : Mathilde GUITTET (Pays Pyrénées-Méditerranée)
<b>Diffusion du compte-rendu</b> : Ensemble des membres du comité de pilotage de la CFT
<b>Pièce jointe au compte-rendu</b> : Support de présentation et tableaux de synthèse

## Présents à la réunion

<b>BANYULS Gérard</b>	Office National des Forêts
<b>BASSAGET Jean-Marc</b>	Sous-préfecture de l’arrondissement de Céret
<b>BAUX Daniel (élu référent)</b>	Commune de la Bastide / CC du Haut-Vallespir
<b>BOUTELOUP Romain</b>	Conservatoire d’Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
<b>CHEREZ Jean</b>	Commune de Castelnou
<b>CHEVRIS Chloé</b>	Institut Méditerranéen du Liège
<b>DUSART Marie</b>	Syndicat des Propriétaires Forestiers des Pyrénées-Orientales
<b>FERRER Brigitte</b>	Commune de Céret / CC du Vallespir
<b>GONZALEZ Carine</b>	Pays Pyrénées-Méditerranée
<b>GUITTET Mathilde</b>	Pays Pyrénées-Méditerranée
<b>LECOMTE Benoît</b>	Centre Régional de la Propriété Forestière
<b>LOUVET Jérôme</b>	Expert forestier AEF
<b>MASSINES Bernard</b>	Commune de Sorède
<b>MICHEL Edouard</b>	Centre National de la Recherche Scientifique
<b>NEUBAUER Philippe</b>	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
<b>PERIOT Jean-Marc</b>	Association Initiation à la Forêt
<b>PEYRE Serge</b>	Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
<b>PIAZZETTA Renaud</b>	Institut Méditerranéen du Liège
<b>PIRON Gérard</b>	Commune de Serralongue / Syndicat d’Initiatives
<b>PONT Samuel</b>	Collectivités Forestières Occitanie
<b>SATABIN Laurent</b>	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
<b>XIFFRE André</b>	Commune d’Arles-sur-Tech
<b>ZABALA Grégory</b>	Bois énergie 66

## Excusés à la réunion

AMIEL Vanessa	Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
ANDRE Antoine	Pays Pyrénées-Méditerranée
ATTARD Rémy	Commune de Trouillas
BANTOURE René	Commune d'Arles-sur-Tech / CC du Haut-Vallespir
BORDANEIL André	Commune de Maureillas / CC du Vallespir
CASADESSUS Thierry	Chambre de Commerce et d'Industrie
CASEILLES Louis	Commune de Saint-Laurent-de-Cerdans
DEMANGEAT Pierre	Office National des Forêts - Unité Territoriale Albères/Vallespir
DESAPHY Gilles	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
GAULT Anaïs	Association « Initiation à la Forêt »
GAUNET Aurélien	Groupe Ornithologique du Roussillon
LE GALLOU Aude	Communauté de communes du Vallespir
MARITON Bruno	Centre National de la Propriété Forestière Pyrénées-Orientales
PORTEIX Yves	Commune de Sorède / CC Albères Côte Vermeille Illibéris
REVERBEL Thierry	Alliance Forêt Bois
ROLLAND Martine	Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
ROUQUETTE Anne	Chambre d'Agriculture du Roussillon
SOULAT Olivier	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
VILA Christian	Commune d'Oms / CC des Aspres
	Agence Départementale du Tourisme des Pyrénées-Orientales

***A noter que le présent compte-rendu a pour but de retracer les principaux échanges de la réunion, en complémentarité avec le diaporama et les tableaux d'avancement du plan d'actions.***

ooooO0000Ooooo

Jean CHEREZ, maire de la commune de Castelnuovo, accueille les participants avec un mot de bienvenue. Daniel BAUX, élu référent de la Charte Forestière de Territoire, excuse l'absence d'Antoine ANDRE, président du Pays Pyrénées Méditerranée, et introduit le comité de pilotage en rappelant l'historique et l'engagement du Pays sur la thématique forestière depuis 2001. Il souligne l'importance du travail d'animation territoriale pour garantir une démarche dynamique et partagée. Il énonce ensuite l'ordre du jour de la réunion et propose la parole à Jean-Marc BASSAGET, sous-préfet de l'arrondissement de Céret.

- Bilan 2019 de l'animation de la Charte Forestière de Territoire
- Point sur les actions 2020 portées par le Pays Pyrénées Méditerranée
- Etat d'avancement du programme d'actions de la Charte Forestière
- Focus sur deux projets de recherche en lien avec la CFT
- Questions et informations diverses le cas échéant

Jean-Marc BASSAGET affirme son intérêt pour les différents enjeux forestiers (filiale bois, exploitation, bien vacant et sans maître, défense des forêts contre les incendies, etc.) en soulignant que tout est lié et qu'il est impératif d'agir car il s'agit d'une vraie mission de service public.

## 1. Bilan 2019 de l'animation de la Charte Forestière de Territoire

Mathilde GUITTET, animatrice de la Charte Forestière de Territoire au Pays Pyrénées Méditerranée, présente le bilan de l'animation territoriale pour l'année 2019 (cf. diapo 3 à 5).

Carine GONZALEZ, directrice du Pays Pyrénées Méditerranée, précise que dans le cadre de cette mission d'animation, tous les leviers sont utilisés afin que l'ensemble des enjeux soient pris en compte et que des projets puissent être réalisés. La transversalité au sein de la petite équipe du Pays favorise également l'intégration de la thématique forestière au sein des autres programmes et stratégies portés par le Pays Pyrénées Méditerranée (LEADER, PCAET, etc.).

## 2. Point sur les actions 2020 portées par le Pays Pyrénées Méditerranée

Mathilde GUITTET fait le point sur les actions que le Pays va porter en 2020, certaines étant nouvelles et d'autres dans la continuité des projets menés sur la période 2016/2019 (cf. diapo 6 à 9).

### Echanges au sein du comité de pilotage

Concernant l'annuaire des entreprises, Philippe NEUBAUER (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) demande s'il est possible de préciser quand les entreprises de débroussaillage sont agréées « Service à la personne » permettant ainsi aux particuliers de bénéficier de 50% de crédit d'impôts (intérêt vis-à-vis des Obligations Légales de Débroussaillage).

Mathilde GUITTET propose de faire évoluer le formulaire afin que les entreprises renseignent cette donnée lors de la mise à jour annuelle de l'annuaire. En complément, il serait intéressant de communiquer sur ce dispositif à la fois auprès des entreprises afin qu'un plus grand nombre demande l'agrément, et auprès du grand public pour inciter à la réalisation des travaux liés aux OLD.

Daniel BAUX rappelle le fonctionnement général du mode opératoire d'utilisation des voiries communales par la filière forêt-bois. L'arrivée de nouveaux élus suite aux prochaines élections municipales demande de prévoir une communication sur le dispositif.

Un débat s'ouvre alors entre les participants. Jérôme LOUVET (expert forestier) regrette que la démarche implique de remplir encore un autre imprimé. Samuel PONT (Collectivités Forestières Occitanie) rappelle que le protocole a été réalisé en concertation avec les professionnels et qu'il a été acté que les entreprises peuvent utiliser leur propre formulaire à condition de signer une charte (à mettre en place après la phase expérimentale). En contrepartie, les élus s'engagent à ne pas mettre des limitations de tonnage à tout va.

Jérôme LOUVET indique qu'il faudrait que les collectivités améliorent la mise au gabarit des routes. Cela étant très onéreux pour une utilisation généralement ponctuelle, Daniel BAUX soutient qu'une aide au surcoût lié à la reprise de charges serait plus intéressante selon les cas que la subvention de travaux sur la desserte. Serge PEYRE (Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales) trouve dommageable que le Plan Régional de la Forêt et du Bois ne présente pas de mesure en faveur de la desserte publique (contrairement au privé). Le Conseil Départemental prévoit d'ici 2020 ou 2021 (cahier des charges en cours de rédaction actuellement) de lancer un schéma d'amélioration du réseau public priorisant les investissements au regard des volumes de bois qui pourraient être exploités. Philippe NEUBAUER (Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales) précise que les mesures financières actuelles sur la desserte permettent d'obtenir des subventions de l'Etat et de l'Europe à hauteur de 80 % pour les pistes.

Sur la demande de Jean-Marc BASSAGET, Mathilde GUITTET explique le principe de l'Indice de Biodiversité Potentielle basé sur 10 facteurs (nombre de strates végétatives, diversité des essences, diversité des micro-habitats et des milieux, présence de bois mort et de très gros bois, etc.) permettant de quantifier le potentiel de biodiversité que peut accueillir une parcelle forestière.

Jean-Marc BASSAGET interroge les participants sur la qualité des bois locaux à destination du bois construction, sachant qu'il existe des labels sur d'autres massifs et des DETR bonifiées sur certains départements lors de l'utilisation de ces bois dans les projets publics. Il ressort des échanges que nos forêts peuvent fournir du bois de bonne qualité à condition qu'elles soient travaillées. Pour autant, la scierie de Matemale ne scie que du résineux et nos bois feuillus doivent aujourd'hui être valorisés en dehors du département. Daniel BAUX précise qu'une démarche de création d'un label « Bois des Pyrénées » vient juste d'être lancée. Jean-Marc BASSAGET indique que c'est une commission qui fixe les critères pour l'obtention de la DETR et qu'il serait alors intéressant de sensibiliser les élus membres pour intégrer un bonus à l'utilisation du bois.

Concernant l'étude de ressources et d'optimisation des filières bois, Carine GONZALEZ précise qu'il s'agit de répondre aux attentes des élus qui se demandent ce qu'ils peuvent faire pour la filière et qui ont besoin d'un constat précis et partagé. Daniel BAUX et Samuel PONT soulignent l'intérêt d'une telle étude, notamment pour les nouveaux élus qui auront un outil de pilotage.

Cette étude prendra en considération les conditions d'exploitabilité, les coûts des marchés, etc., afin d'identifier les leviers et les limites. Jérôme LOUVET insiste sur le fait que la filière ne marchera que si les professionnels s'y investissent et qu'il faut se demander qui peut acheter nos bois. Mathilde GUITTET indique que ce point a été évoqué lors du premier groupe de travail sur ce projet et qu'il est prévu d'intégrer cette question dans le cahier des charges de l'étude. Grégory ZABALA (Bois énergie 66) regrette que même si des marges existent, certaines entreprises les considérant comme insuffisantes préfèrent aller au moins cher pour elles ne favorisant pas la filière locale.

Philippe NEUBAUER explique que la DDTM travaille actuellement sur un tableau de bord autour de 10 micro massifs forestiers du département afin d'identifier les volumes de bois exploitables et les freins existants (desserte, contraintes environnementales, etc.) pour trouver des solutions. De ce fait, il est particulièrement intéressé par l'étude portée par le Pays Pyrénées Méditerranée.

### 3. Etat d'avancement du programme d'actions de la Charte Forestière

Mathilde GUITTET présente l'état d'avancement quantitatif du programme d'actions de la Charte Forestière de Territoire. Ainsi, ce dernier se compose maintenant de plus de 140 actions pour un taux de réalisation de 72 % avec 103 actions terminées ou actuellement en cours (cf. tableau ci-dessous). A noter que ce sont 47 maîtres d'ouvrage différents, publics et privés, qui portent ces projets, démontrant la forte implication des acteurs locaux.

		Enjeu A	Enjeu B	Enjeu C	Enjeu D	Total
PA CFT INITIAL 2016	Nombre total d'actions	23	25	35	16	99
	Nombre maîtres d'ouvrage	14	13	19	15	39
PA CFT ACTUEL 2019	Nombre total d'actions	41	35	49	19	144
	dont ajout / ajournement	+18 / -0	+11 / -1	+16 / -2	+5 / -2	+50 / -5
	Nombre maîtres d'ouvrage	15	29	29	14	61
Point PA CFT 31/01 2020	Nombre actions terminées	20	10	19	7	56
	Nombre actions en cours	15	13	12	7	47
	Nombre maîtres d'ouvrage	12	23	21	11	47
	Etat de réalisation en %	85 %	66 %	63 %	74 %	72 %

Ensuite, afin de faire le point sur les projets en cours et à venir de la Charte Forestière de Territoire, Mathilde GUITTET parcourt les tableaux de suivi du programme d'actions (cf. diapo 11 à 14). Chaque participant est invité à préciser, compléter et/ou amender les éléments présentés si besoin (cf. tableaux d'avancement du plan d'actions joints au présent compte-rendu).

#### Echanges au sein du comité de pilotage

Grégory ZABALA complète l'énumération des projets actuels de chaufferies et de réseaux de chaleur bois énergie par la réflexion en cours du domaine privé de Falgos d'installer une chaufferie bois, avec l'idée d'un auto approvisionnement. Les dégâts causés par la tempête Gloria risquent de retarder cet éventuel projet.

Bernard MASSINES (commune de Sorède) revient sur la problématique de la pratique du VTT dans les Albères, parcourant les estives et dérangeant les troupeaux bovins. Laurent SATABIN (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) indique qu'ils essayent actuellement d'identifier un tracé pour encadrer cette activité sauvage et éviter les dégradations et dérangements occasionnés. Un lien pourrait être réalisé avec le Plan Départemental des Equipements, des Sites et Itinéraires actuellement en cours d'élaboration. Jean-Marc BASSAGET souligne qu'il est important de pouvoir faire cohabiter les différents usages du massif, et de maîtriser les activités dites « sauvages ».

#### 4. Focus sur deux projets de recherche en lien avec la CFT

En l'absence de Sébastien GOURBIER et Guillaume LACQUEMENT, Mathilde GUITTET présente les grandes lignes des travaux de recherche menées par l'Université de Perpignan Via Domitia concernant la modélisation des processus d'invasion éco-biologiques et socio-économiques des peuplements de châtaigniers par le cynips (cf. diapo 16).

Edouard MICHEL (Centre National de la Recherche Scientifique) intervient ensuite pour présenter sa thèse « Projets de territoire et développement durable : L'intégration des enjeux sociaux-économiques et environnementaux dans les moyennes montagnes méditerranéennes » pour laquelle il a retenu le PPM et sa charte forestière comme un des quatre sites d'étude (cf. diaporama dédié).

#### 5. Actualités et questions diverses le cas échéant

Au regard de l'ensemble des éléments présentés, Jean-Marc BASSAGET confirme son intérêt pour la thématique et portera une attention particulière aux projets menés. Il invite les acteurs locaux à échanger si besoin avec les services de l'Etat, et notamment ceux de la DDTM, plus particulièrement compétents en la matière.



**Actualités en lien avec la Charte Forestière**  
Appel à projets régionaux 2020

Relance en 2020 des mesures FEADER du PDR LR dans la continuité...

- 4.3.4 : Soutien à la desserte forestière et à la mobilisation du bois  
Du 16/12/2019 au 27/02/2020 - Enveloppe FEADER de 500 000 €
- 8.3.1 : Défense des forêts contre l'incendie : investissements en réponse à la sécheresse et au changement climatique  
Du 02/03/2020 au 29/04/2020 - Enveloppe FEADER de 950 000 €
- 8.5 : Soutien aux opérations sylvicoles favorables à l'adaptation des forêts à la sécheresse et au changement climatique ou favorisant le stockage du carbone  
Du 02/03/2020 au 28/05/2020 - Enveloppe FEADER de 200 000 €
- 8.6 : Aide à l'équipement des entreprises de mobilisation de produits forestiers pour une gestion durable des forêts et une meilleure valorisation des produits bois  
Du 16/12/2019 au 27/02/2020 + 27/04/2020 au 25/06/2020 - 2 enveloppes de 250 000 €
- 16.7 : Ingénierie territoriale - Stratégie Locale de Développement Forestier  
Du 16/12/2019 au 27/02/2020 - Enveloppe FEADER de 200 000 €

Pays Pyrénées Méditerranée - Comité de pilotage « Charte Forestière de Territoire » - 04/02/2020 18



**Actualités en lien avec la Charte Forestière**  
Contrat de développement territorial des ENR

Bois énergie 66 : Lauréat de l'appel à projets de l'ADEME « Contrat de développement territorial des ENR thermiques »

- Plus d'animation et d'accompagnement des projets d'ENR thermiques (biomasse, solaire thermique, géothermie, etc.) avec le recrutement d'un chargé de mission supplémentaire.
- Des seuils fortement abaissés pour l'éligibilité des projets d'investissements aux subventions de l'ADEME, favorables aux plus « petits » projets.  
Biomasse : 100 MWh/an de production ENR sortie chaudière (contre 1200 avant !!!)
- Des objectifs à atteindre sur 3 ans (2020-2022) sur tout le département de 33 installations pour 6 970 MWh dont 20 installations de bois énergie.

Vous avez un projet d'ENR thermique ou souhaitez étudier cette piste ?  
N'hésitez pas à contacter Bois énergie 66 au 04 68 05 05 51.

Pays Pyrénées Méditerranée - Comité de pilotage « Charte Forestière de Territoire » - 04/02/2020 19

En termes d'actualités, Mathilde GUITTET indique que les appels à projets des mesures forestières FEADER ont été reconduites en 2020 par la Région Occitanie (cf. diapo 18).

Grégory ZABALA intervient ensuite pour présenter les grandes lignes du contrat de développement des énergies renouvelables thermiques que Bois énergie 66 vient de signer avec l'ADEME, permettant notamment d'octroyer plus de moyens d'accompagnement à l'association et de diminuer les seuils plancher pour obtenir des aides (cf. diapo 19). Ainsi, il invite tout porteur de projet à se rapprocher de Bois énergie 66 pour étudier la piste d'énergie renouvelable thermique (biomasse, solaire thermique, géothermie). Une fiche de présentation est jointe au présent compte-rendu.

---

Pour conclure ce comité de pilotage « Charte Forestière de Territoire », Mathilde GUITTET remercie l'ensemble des participants pour leur participation et précise qu'un compte-rendu de la réunion leur sera envoyé prochainement pour relecture.



-oooOooooooo-

**Compte-rendu validé par l'ensemble  
des membres du comité de pilotage**